

5 éléments essentiels au sujet de CanMEDS et La compétence par conception

Depuis 1996, le référentiel de compétences CanMEDS pour les médecins est un élément fondamental de la formation des résidents au Canada, notamment parce qu'il catégorise les compétences des médecins en sept domaines clairs. À l'ère de La compétence par conception, CanMEDS demeure un pilier de la formation médicale spécialisée rehaussé de processus rigoureux permettant aux médecins en fin de résidence de satisfaire aux exigences des compétences CanMEDS.

1

CanMEDS définit toujours les compétences que doivent posséder les médecins

Dans le contexte de La compétence par conception, les compétences CanMEDS définissent toujours les compétences et les habiletés que les médecins doivent acquérir dans tous les domaines de leur pratique.

Les compétences CanMEDS sont maintenant adaptées à chaque étape, et elles marquent la progression attendue des résidents, du début de leur formation jusqu'à la pratique autonome. Il s'agit en fait de jalons qui aident les apprenants, les concepteurs de programmes d'études et les enseignants cliniques à déterminer où se situe un médecin dans sa trajectoire de développement de la compétence.

2

La compétence par conception est un nouveau procédé qui permet d'enseigner et d'évaluer les compétences CanMEDS

La compétence par conception est la nouvelle approche de formation médicale du Collège royal. Elle vise à transformer la formation médicale spécialisée au moyen d'un système axé essentiellement sur les résultats (compétences CanMEDS) plutôt que sur la durée de la formation. En voici les principales composantes :

- Intégration d'activités professionnelles fiables aux normes de formation du Collège royal.
- Recours à l'évaluation en milieu de travail et au coaching dans le cadre d'un programme d'évaluation.
- Prise de décisions en groupe par des comités de compétence.

3

Les résidents misent sur leurs compétences CanMEDS pour réaliser des activités professionnelles fiables (APC)

Selon le Collège royal, une APC est une tâche clinique qu'une personne est jugée apte à réaliser dans un contexte de soins de santé donné après avoir démontré qu'elle possède un niveau adéquat de compétence.

Les APC ont été intégrées à la formation des résidents canadiens dans le cadre de La compétence par conception. Les disciplines définissent leurs propres APC et choisissent les activités qui permettent aux programmes de s'assurer que les résidents progressent bien durant leur formation. Au moment de définir une APC, les comités de spécialité définissent aussi les jalons CanMEDS (compétences) requis

pour réaliser cette tâche clinique.

Grâce aux APC et aux jalons du modèle de La compétence par conception, les enseignants cliniques et les résidents savent exactement quelles compétences et habiletés les résidents doivent acquérir à chaque étape de leur formation; les APC et les jalons permettent donc de définir et planifier les activités d'enseignement et de coaching. Par contre, certaines compétences CanMEDS ne peuvent être enseignées ou évaluées au moyen d'une APC; c'est pourquoi les APC ne sont qu'une composante de la stratégie globale d'évaluation de la CPC.

4

L'évaluation en milieu de travail et le coaching améliorent la compétence dans tous les rôles CanMEDS

L'évaluation en milieu de travail est une importante composante de l'initiative La compétence par conception. Elle vise essentiellement à favoriser une culture où la formation des résidents s'appuie sur des observations directes, régulières et documentées ainsi que sur du coaching.

Les résultats des observations individuelles sont communiqués aux résidents en temps opportun et de manière à guider l'apprentissage. Des conseils précis et pratiques sont ensuite consignés à l'intention de l'apprenant et aux fins d'examen par un comité de compétence. Au fil du temps, les évaluations en milieu de travail s'additionnent et permettent de dégager des données provenant de plusieurs observations et de sources multiples pour dresser un portrait plus précis du rendement et de la progression des résidents. La réalisation des APC est un bon indicateur de progrès, mais, dans le modèle de La compétence par conception, les programmes ont souvent recours à d'autres modes d'évaluation pour s'assurer que les résidents possèdent les compétences nécessaires dans les sept rôles CanMEDS (p. ex., description narrative, résumé du rendement clinique quotidien, tests en cours de formation, ECOS, séances de simulation).

CanMEDS est étroitement lié à l'initiative La compétence par conception (CPC). Alors que la mise en œuvre de La compétence par conception suit son cours partout au pays, les disciplines élaboreront leurs propres jalons, APC et autres éléments de leur programme d'études à partir de CanMEDS.

Les médecins qui terminent un programme de résidence adapté au modèle de La compétence par conception seront donc compétents dans tous les rôles CanMEDS.

5

Les Recommandations Relatives À La Compétence Des Médecins Découlent D'un Processus Collectif

Le passage (la promotion) d'une étape de formation à l'autre est déterminé dans le cadre du processus décisionnel collectif des comités de compétence. Les comités résumet et analysent des données d'évaluation quantitatives et qualitatives afin de déterminer et d'orienter la progression des résidents pour qu'ils acquièrent l'ensemble des compétences CanMEDS. Les comités examinent les données liées aux APC, mais ils examinent aussi d'autres sources de données qui brossent un tableau global de la compétence des résidents; ils veillent avant tout à ce que les résidents acquièrent les compétences requises dans l'ensemble des rôles CanMEDS et effectuent toutes les expériences de formation requises.



CANMEDS